

GUIDE SECTORIEL L' ESTHETICIEN(NE) FACE AU CORONAVIRUS

Avant-propos

Le covid 19 ou coronavirus tient le monde entier sous son emprise.

Le confinement a développé une peur de la maladie et des émotions liées à une situation inédite où nous n'avons pas nos repères et nos ressources habituelles.

Face à ce contexte, à ces nouvelles conditions sanitaires nous ne sommes pas égaux.

Chacun va appréhender la situation à sa façon, avec les ressources dont il dispose déjà, sa philosophie de vie, sa situation financière ou familiale.

Nous allons pouvoir reprendre notre activité économique et répondre aux besoins d'une clientèle délaissée depuis quelques semaines.

Mais en raison de la proximité avec nos clients, les esthéticiennes sont au premier plan et la distance de sécurité ne peut être garantie en permanence.

Des mesures exceptionnelles sont à prendre pour protéger la santé des esthéticien(ne)s, de leurs collaborateurs et de leurs clients.

Nous allons appliquer des mesures obligatoires et d'autres seront appliquées en fonction de l'échelle de notre entreprise et de son organisation interne ainsi que de l'évolution de la situation sanitaire.

Consciente de l'impact que cette situation inédite peut avoir sur tout un chacun.

L'UNEB a rédigé un premier guide de conduite sécuritaire. Celui-ci repositionne les bases d'un respect des règles d'hygiène essentielles de notre métier et vous donne des **conseils** et informations. Les obligations seront définies par la suite par le Conseil de Sécurité.

Parce que plus que jamais l'humain est le capital le plus précieux au cœur de l'entreprise.

Nous espérons que ces conseils et informations puissent vous aider à aborder votre reprise et l'organisation de votre travail avec un peu de sérénité et vous permettre de reprendre votre activité économique en respectant les règles sanitaires imposées par le conseil national de sécurité.

Pour que vous puissiez continuer à prendre soin de vous et des autres avec autant de professionnalisme et de passion.

Laurence Wuylens,
Présidente.

SOMMAIRE

I. GERER LE STRESS LIE A LA LUTTE CONTRE LE COVID 19

II. APPLIQUER LES MESURES D'HYGIENE GENERALE

III. LUTTER CONTRE LE CORONAVIRUS

1- LE COVID19

2- L'ESTHETICIEN(NE) PREPARE LA REPRISE DU TRAVAIL

3 ETAPES

1°) PREPARER

2°) REALISER

3°) VERIFIER

PANNEAUX D'INFORMATION

3- L'ESTHETICIEN(NE) PREND DES PRECAUTIONS DANS LA PRATIQUE DES SOINS

I. GERER LE STRESS LIE A LA LUTTE CONTRE LE COVID 19

Dressons le tableau...

La pandémie de Covid-19 est une expérience inédite qui crée une ambiance anxiogène menaçant le bien-être psycho-social de tout un chacun et particulièrement des patrons et des employés.

Que l'esthéticien(ne) soit employeur, employé(e) ou qu'il(elle) travaille à domicile, le stress peut avoir des causes très diverses : La mise en place de mesures de distanciation, la réorganisation des locaux et du travail, l'adaptation à de nouvelles règles, la crainte de contaminer ou d'être contaminé, ... à ajouter à cela, la vie familiale, les enfants, le contexte global de la vie.

La hausse de la charge de travail et l'incertitude quant à la pérennité de l'emploi et à la situation économique sont évidemment des sources d'angoisse quelle que soit la position occupée.

Le métier d'esthéticien(ne) a lui-même ses propres particularités et les mesures de protection et d'hygiène préconisées interpellent :

- Le port du masque, d'un tablier, de gants, ... va-t-il entraver les soins qui se donnent souvent debout ou assise en position penchée, qui demandent des gestes des gestes répétitifs ?
- Les soins nécessitent l'utilisation d'outils coupants, de produits chimiques (solvants, colophane, détergents, désinfectants, ...), de machines (UV, ultrasons...), potentiellement dangereuses...leur utilisation va-t-elle être plus compliquée ?
- Certains soins esthétiques peuvent exposer à du sang ou à des liquides biologiques contaminés par l'intermédiaire de matériels ou de linge souillés et donc à des risques infectieux. Est-ce dangereux ?

Ajoutons que le métier implique un rapport direct et permanent avec la clientèle, et, comme toute profession de service à la personne, peut s'exercer dans des conditions de relation difficile induisant une charge mentale forte, liée à l'humeur de personnes agressives, exigeantes ou anxieuses, génératrice de stress.

Le contact avec une personne instable, qu'il faut rassurer en permanence implique un risque psychologique qu'il ne faut pas négliger.

Par ailleurs, même hors cas de violence, le contact permanent avec la clientèle dans le métier d'esthéticien(ne), nécessite d'avoir soi-même une bonne présentation, d'être aimable et à l'écoute ; cette disponibilité constante quelle que soient les circonstances exerce une pression qui peut être parfois lourde à supporter.

Pour terminer, nous voulons mettre l'accent sur le fait que travailler dans les conditions actuelles alors que le monde est en émoi, ajoute encore plus de contraintes et préoccupations d'ordre familial et social qui ne peuvent être banalisées.

Faisons face à la situation

Le stress ressenti par l'esthéticien(ne) est légitime face à la situation exceptionnelle que nous vivons.

Il est cependant indispensable de tout faire pour le gérer le mieux possible afin de sauvegarder sa santé physique et mentale.

Quelques gestes simples :

- Veiller à son hygiène de vie :
 - Avoir une alimentation équilibrée riche en sels minéraux et en vitamines. Un apport supplémentaire en vitamine D et en magnésium peuvent aider.
 - Avoir suffisamment d'heures de sommeil.
 - Limiter les excitants comme le café et l'alcool.
 - S'aérer
 - Se réserver un peu de temps pour soi, même si ce n'est pas longtemps.
 - Prendre soin de son corps, de sa peau, pour se sentir bien.
- Eviter les informations et les personnes toxiques qui ne font qu'augmenter l'anxiété et le stress.
- Avoir une bonne organisation pour laisser une moindre place aux imprévus en classant par exemple, les activités de la journée ou de plusieurs jours dans des colonnes :

Colonne 1 : urgent et important
 Colonne 2 : urgent mais pas important
 Colonne 3 : pas urgent mais important
 Colonne 4 : pas urgent et pas important.

URGENT ET IMPORTANT	URGENT MAIS PAS IMPORTANT
PAS URGENT MAIS IMPORTANT	PAR URGENT ET PAS IMPORTANT

- Les mesures de prévention efficaces, qui semblent parfois lourdes à mettre en place sont cependant rassurantes car elles répondent aux conseils donnés par des experts :
 - Les bonnes informations données aux clients,
 - L'hygiène personnelle (port de moyens de protection individuelle, hygiène des mains, ...)
 - Les règles d'hygiène générale des locaux et du matériel et des produits utilisés,
 - Une ventilation suffisante pour éviter l'accumulation de composés volatils. L'idéal est de pouvoir faire un petit courant d'air.
 - La conduite adaptée à tenir en cas d'exposition au sang ou de salive,
 - L'utilisation de matériels ergonomiques et de sécurité,
 - La bonne gestion et élimination des déchets,
 - ...

Evitez de prendre des risques inutiles.

Inscrivez-vous gratuitement sur BE-Alert.be pour obtenir les dernières informations et pouvoir y faire face.

- Enfin, et pas des moindres, une collaboration bienveillante et une communication constructive permettrons d’agir ensemble pour le bien de tous : employeurs, travailleurs, clients.

Pour le travail isolé (seul en institut ou a domicile), faire partie d’un blog peut aider à partager le vécu.

En tout état de cause, un espace de parole est indispensable, tout en respectant les règles de distanciation.

II. APPLIQUER LES MESURES D'HYGIENE GENERALE

En dehors du covid19, l'esthéticien(ne) respecte déjà des mesures d'hygiène générale

L'esthéticien(ne) prend soin de lui/elle

- Bonne hygiène corporelle,
- Mettre chaque jour des (sous-) vêtements propres
- Alimentation saine
- Ongles propres, coupés et limés
- Coiffure soignée, cheveux liés
- Forme physique et psychologique

L'esthéticien/ne se lave les mains

Le lavage des mains se fait régulièrement :

- En arrivant sur le lieu de travail et en le quittant
- Avant et après un soin
- Après avoir été en contact avec du pus, du sang ...
- Lorsqu'elles sont salies
- Avant de manger, de boire
- Avant et après avoir été aux toilettes
- Après s'être mouché dans une serviette en papier.

Le lavage à l'eau et au savon

il est conseillé d'utiliser :

- Un savon pour mains liquide, au pH neutre, avec pompe
- Des serviettes en papier
- Un lavabo muni d'un robinet avec commande au coude ou cellule optique de préférence. Si pas possible, fermer le robinet avec la serviette utilisée
- Prévoir un seau à pédale pour les serviettes usagées

Le lavage des mains - Comment ?

LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !

 Durée de la procédure : 40-60 secondes



WORLD ALLIANCE
FOR PATIENT SAFETY

L'OMS remercie les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), en particulier les collaborateurs du service de Prévention et Contrôle de l'Infection, pour leur participation active au développement de ce matériel.

 **Organisation mondiale de la Santé**

Toutes les précautions ont été prises par l'OMS pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le document est diffusé sans garantie, responsabilité ou implication de l'OMS. L'interprétation et l'utilisation des données sont de la responsabilité du lecteur. L'OMS ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable des dommages qui pourraient en résulter.

La friction des mains au gel hydroalcoolique

L'utilisation du gel hydro alcoolique permet d'obtenir de bons résultats.

C'est une solution confortable et flexible quand il n'y a pas de points d'eau disponible.

La friction hydro-alcoolique

Comment ?

UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !
LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES



Durée de la procédure : 20-30 secondes.



WORLD ALLIANCE
FOR **PATIENT SAFETY**

L'OMS remercie les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), en particulier les collaborateurs du service de Prévention et Contrôle de l'infection, pour leur participation active au développement de ce matériel.
Octobre 2008, version 1

 **Organisation mondiale de la Santé**

Tous les droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la W.A.P.S. est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la W.A.P.S. est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la W.A.P.S. est formellement interdite.

- Nb : pour les 2 techniques :
- appliquer une crème protectrice
 - Pas de bijoux aux mains et poignets

L'esthéticien/ne porte des vêtements de travail

- Tunique manches courtes
- Pantalon

Le tout doit pouvoir être lessivé à un minimum de 60°C

Les vêtements de ville ne sont pas conçus pour le travail d'esthéticien(ne)

- Chaussures réservées à l'institut, adaptées, confortables, offrant un bon soutien et pouvant être nettoyées.

Dans certains cas, l'esthéticien/ne porte des gants

Ils servent à protéger la peau de l'humidité et des substances irritants et allergènes.

- Les gants réutilisables sont utilisés pour tout ce qui est nettoyage
- Les gants à usage uniques sont utilisés pour les soins.

Attention aux allergies au latex et à la présence de talc à l'intérieur du gant.

Préférer les gants en nitrile.

Respecter les normes (CE – EN374)

Il/elle porte parfois le masque chirurgical

- Pour certaines techniques comme le fraisage et le limage.
- Lors de traitements avec éclaboussures ou déclenchement d'un aérosol

Il/Elle utilise des lunettes de protection

Dans certains cas : (client et esthéticien)

- Epilation définitive
- Traitements d'embellissement de la peau à la lumière intense pulsée ou au laser

L'esthéticien(ne) entretient le matériel et les locaux

L'environnement doit être nettoyé et exempt de poussières.

Le matériel doit être d'une propreté irréprochable.

Il/elle nettoie

Cette pratique permet l'élimination de la saleté visible et des matières organiques non visibles afin d'éviter la survie et la prolifération de micro-organismes. Il existe : Le nettoyage à sec (dépoussiérer- aspirateur) et le nettoyage à l'eau : avec détergent

Il/elle désinfecte

La désinfection est l'inactivation ou la réduction à un niveau acceptable des micro-organismes nocifs présents sur le mobilier et le matériel, la peau et les muqueuses, afin d'éviter le risque de contamination.

La désinfection des surfaces et des instruments peut se faire de façon chimique (avec des désinfectants) ou de façon thermique (eau chaude, air chaud, vapeur à partir d'une température de 70°C : stérilisateur à air chaud).

Elle permet de neutraliser la plupart des champignons, bactéries ou virus. Si elle est insuffisante, il faudra recourir à une désinfection chimique grâce à l'utilisation de désinfectants autorisés par la loi (éthanol)

Il/elle stérilise

Cette technique permet de tuer ou inactiver présents sur ou dans un objet tous les microbes.

3 étapes : d'abord nettoyer puis désinfecter et puis stériliser

2 types de stérilisation :

- Stérilisation à air chaud pour les instruments en métal et verre
- Stérilisation avec autoclave pour les instruments en métal, verre et certaines matières synthétiques

Il/Elle respecte toute une série de mesures sanitaires

- Il/Elle ne boit ni ne mange dans la zone de travail
- Il/Elle entretient les sanitaires et salles d'eau
- Il/Elle lessive les serviettes utilisées à haute t°
- Il/elle évite d'utiliser du matériel contenant du nickel
- Il/elle collecte les déchets, les stocke et les évacue

III. LUTTER CONTRE LE CORONAVIRUS

1- LE COVID19

Les scientifiques débattent sur la durée de vie du Coronavirus sur les objets, qui serait de quelques heures à quelques jours.

A l'institut, les points de vulnérabilité à la transmission concernent les locaux (poignées de porte, mobilier, zones d'encaissement, monnaie...) et le matériel professionnel (appareils esthétiques, petit outillage, douches, spa...).

La difficulté posée par le Coronavirus est que la période contagieuse, estimée à 14 jours, commence bien avant l'apparition des symptômes, ce qui justifie les mesures de confinement qui ont été ou sont encore imposées dans certaines parties du monde et la prévention renforcée dans toutes les zones où se côtoie du public, comme les instituts de beauté.

Comme rappelé précédemment, les professionnel(le)s de l'esthétique sont déjà supposé(e)s observer des règles d'hygiène strictes au quotidien : désinfection des outils réutilisés, emploi de nombreux accessoires à usage unique, de draps d'examen, de masques et de gants de protection pour certaines prestations (épilation des zones intimes, stylisme ongulaire, pigmentation, etc), lavage des mains avant chaque soin...

Il va de soi qu'en période d'épidémie, ces consignes doivent être appliquées à la lettre, et de préférence devant les clientes. D'ailleurs, afficher votre politique d'hygiène peut rassurer, notamment pour ce qui concerne le protocole de désinfection des appareils et ustensiles non jetables en contact avec la peau.

Quels sont les risques de transmission du covid 19 ?

La transmission se fait :

- Par la projection d'un postillon ou de gouttelettes contaminées :
 - Lors d'un éternuement ou d'une toux en contact étroit, à moins d'un mètre, avec une ou plusieurs personnes, au sein d'un lieu de travail et en l'absence de mesures de protection.
 - Lors d'échanges verbaux.
 - En portant les mains ou un objet contaminé au visage :

- Le virus survivant quelques heures sur des surfaces contaminées telles que les objets, les cartons, les poignées...
 - Il est indispensable de se laver très régulièrement les mains.
 - Ne jamais partager un verre, un gobelet, des couverts, une cigarette, un vapoteur...
 - En début et fin de service : se laver le visage car, en l'absence de port de visière, il y a des projections possibles autour des yeux et sur le front.
 - Supprimer le port de tous les accessoires (bijoux, foulard, ...) qui peuvent retenir le virus.

En conséquence,

L'esthéticien(ne) évite de venir travailler si :

- Il présente le signe d'une infection, même bénigne
- Il a de la fièvre
- Une personne vivant sur le même toit est malade
- Il est dans l'impossibilité matérielle de respecter les règles d'hygiène conseillées.

2- L'ESTHETICIEN(NE) PREPARE LA REPRISE DU TRAVAIL

Il n'y a pas lieu de faire la différence entre l'activité d'institut de beauté sur site et à domicile mais il faut tenir compte des différences d'application des mesures sanitaires d'exercice de ces deux activités.

Un ensemble de procédures strictes de gestes barrières à destination de tous les travailleurs (employeurs et employés, indépendants en institut ou à domicile) doivent garantir un approvisionnement suffisant de tous les équipements de protection nécessaires à l'exercice de l'activité et ce avant toute ouverture au public.

Cela permettra de rassurer autant les salariés que les employeurs et la clientèle.

Enfin, les employeurs organiseront une **formation** basée sur les directives et conseils officiels afin d'informer les employés et collaborateurs, des mesures prises pour lutter contre la contamination. La communication est essentielle pour que tout le monde travaille dans le même sens : Lutter contre le covid19.

Dans le contexte de cette crise sanitaire d'ampleur exceptionnelle, la mise en œuvre des mesures ci-après est une condition incontournable à la reprise des activités de l'Esthétique.

Il appartient à chaque établissement d'évaluer sa capacité à s'y conformer et de prendre les dispositions nécessaires.

Les entreprises de l'Esthétique doivent appliquer les mesures de prévention pendant toute la période de déconfinement décidée par les autorités, et à défaut de pouvoir le faire, stopper leur activité.

Ces règles devront avoir reçu l'agrément gouvernemental.

La protection est l'affaire de tous, chefs d'entreprise, salariés et clients.

3 ETAPES POUR LA REPRISE DES ACTIVITES

1°) ETAPE 1 : PREPARER

- Créer des zones

- Accueil et zone administrative,
- Zone dite « propre » : les cabines, sanitaires, vestiaires,
- Zone de stockage et d'évacuation des déchets
- Zone vente de produits et de parfums, ...)

- **Prévoir un étalement des rendez-vous** permettant de respecter les mesures d'hygiène.

- Eviter l'attente de la clientèle

Certains clients arrivent à l'avance, d'autres attendent qu'on vienne les rechercher : essayer de prévoir afin que le temps d'attente soit restreint.

A éviter :

- les revues,
- les vas et viens dans l'institut,
- l'accès aux produits ou testers,
- les conversations avec d'autres clients,
- de s'asseoir dans un espace commun en présence d'autres clients

Eviter l'attente de la clientèle permettra de respecter les mesures de distanciation de 1m50 minimum.

- **Afficher à l'entrée des Instituts et des spas toutes les informations utiles aux clients :**

- Consignes sanitaires,
- Modalités de prises de rendez-vous,
- Organisation du service,
- Modalités de paiement
- Retraits de marchandise

Chaque nouveau client entrant dans les Instituts & Spa devra utiliser du gel hydro alcoolique mis à disposition à l'entrée et être muni d'un masque (masque à fournir au client, le cas échéant).

- **L'employeur placera aux endroits visibles des salariés les consignes à suivre durant leur présence sur le lieu de travail :**

- Afficher les gestes barrières recommandés par les autorités sanitaires,
- Afficher « désinfecter les instruments et postes de travail après chaque client »
- Prévoir un plan de nettoyage, avec périodicité (après chaque client) et suivi des surfaces de travail, des cabines, des équipements de travail, appareils, des outils et matériels dont les visières et les lunettes, des poignées et boutons de portes et placards, des zones de paiement, de toutes les surfaces et objets susceptibles d'avoir été contaminés
- Pour les soins à domicile : isoler l'espace de travail de l'ensemble des personnes présentes sur le lieu, et désinfecter le poste de travail comme il se doit (désinfection assurée par le professionnel).
- Pour les soins en Instituts & Spa : supprimer tout type de collation ainsi que les magazines mis à disposition des clients.
- Dans la mesure du possible, laisser les portes ouvertes pour limiter les contacts avec les poignées, et à condition que cela n'empêche pas de réguler les accès au Instituts & Spa et de préserver l'intimité des clients. Si les portes restent fermées : désinfecter les poignées de portes après chaque entrée et sortie ou/et le professionnel ouvre et ferme la porte.

- **Laisser en permanence à disposition sur les postes de travail, dans les vestiaires, salles de pause et espace de stockage :**

- Du gel hydro alcoolique,
- Des lingettes désinfectantes,
- Du savon liquide,
- Des serviettes en papier jetable,
- Des sacs poubelles,

- Des boîtes de mouchoirs en papier par personne,
 - Des gants,
 - Des blouses à usage unique ou blouse lavable à 60° ou 2 blouses par esthéticienne afin de disposer d'une blouse pour chaque journée
 - Des masques normés (prévoir 2 masques / salarié pour 7 heures de travail)
- **Attribuer des outils de travail individuels dans la mesure du possible**
 - Mettre en place un **sens de circulation** unique pour éviter les croisements. Pour les établissements qui ne peuvent pas effectuer de marquage au sol ou organiser un sens de circulation unique, adapter le nombre de rendez-vous en fonction du nombre de places disponibles en Instituts & Spa afin d'éviter toute attente.
 - Veiller à l'application des **gestes barrières** pour les clients en salle d'attente conformément aux règles affichées.
 - Afficher des **règles d'utilisation des WC**, avec usage de lingettes désinfectantes sur les poignées et divers équipements touchés. Après chaque action, il conviendra de se désinfecter les mains.
 - Si un endroit dédié aux **repas** est prévu dans l'établissement, prendre les repas en horaires décalés et avec respect de la distanciation sociale à table ; définir le nombre de personnes pouvant déjeuner ensemble et ne laisser que le nombre de chaises suffisant ; éviter les chaises à roulettes, qui favorisent les rapprochements.

Sinon les repas seront pris en extérieur en horaire décalé éventuellement.

- **Mettre en place une procédure de tri des déchets :**
 - Séparer le matériel susceptible d'être contaminé.
 - Vider les poubelles en portant des gants réservés à cet usage (utiliser si possible des poubelles fermées à ouverture au pied ou sans contact).
- **En cas de suspicion de symptômes Coronavirus**, consulter le site gouvernemental et renvoyer le salarié à son domicile afin qu'il appelle le médecin.

En cas de symptômes graves, contacter le SAMU.

- **Préparer un protocole de réception des marchandises :**
 - Hors ou en présence de la clientèle,
 - En respectant les gestes sanitaires.
 - Mettre en place un protocole d'hygiène pour la réception et le stockage des produits :
 - Entreposage pour une durée minimum (quelques heures)
 - Port de gants et masque
 - Spray désinfectant
 - Mettre à jour le Document Unique d'évaluation des risques et y annexer toutes les mesures sanitaires prises.

- **Limiter** au maximum les équipements dans les Instituts & Spa pour éviter le dépôt du virus sur les surfaces : mobilier et objets superflus.

- **Éviter** le port d'accessoires pour le personnel (bijoux etc.).

- **Désinfecter** le terminal de paiement après chaque client. Eventuellement disposer d'un coton tige par client pour indiquer son code et privilégier le paiement sans contact.

- **Hygiène des sols :**
 - Prohiber l'usage de l'aspirateur. Si toutefois son usage est indispensable, l'utiliser en dehors de la présence des clients, avec l'équipement de protection adéquat (blouse, masque, visière ou lunettes, charlotte) et en présence de nombre restreint de salariés en responsabilité du nettoyage.
 - Nettoyer les sols une fois par jour au minimum en utilisant les produits de désinfection adéquats.
 - En ce qui concerne le nettoyage des surfaces, attention aux étiquettes : si « désinfectant » désigne un produit capable de neutraliser des micro organismes et bactéries, il n'en est pas pour autant actif sur les virus.
 - Au vu des consignes actuellement diffusées par les autorités sanitaires, investir dans des produits chers semble cependant inutile.
 - Pour les ustensiles, le Covid-19 est également détruit par les UV de l'appareil de stérilisation.

- Enfin, pour ce qui concerne les surfaces (sols, mobilier etc), l'eau javellisée ou des produits s'affichant actifs sur les virus et respectant la norme belge sont conseillés.
 - Prévoir suffisamment de chiffons et torchons pour utiliser au moins un chiffon propre et de l'eau savonneuse changée par pièce. Les chiffons et les serpillères seront lavés tous les jours, séparément, à la température la plus élevée possible (min. 60°) et séchés dans le séchoir.
 - Ne prévoir que le matériel nécessaire dans l'institut.
 - Prévoir du matériel personnel pour chaque collaborateur, quand c'est possible.
 - Pour le lavage des sols, utiliser le matériel de protection adéquat (gants jetables, blouse, masque normé, lunettes ou visière, charlotte).
- **Concernant la ventilation :**
- Éviter si possible l'utilisation de la ventilation manuelle (de type ventilateurs) et de la climatisation.
 - Les brassages d'air types ventilateurs ne sont pas autorisés.
 - La climatisation est à éviter surtout dans les cabines sans fenêtres.
 - Dans le cas où il est impératif de tempérer l'institut et les cabines, il est recommandé de vérifier et entretenir régulièrement les appareils, de mettre les systèmes de ventilation et climatisation sur la position la plus faible possible, de veiller au bon entretien du système et d'effectuer un renouvellement d'air ambiant par extraction de l'air.
 - Prévoir, avant l'ouverture au public, des actions d'information et de formation du personnel, relatives aux mesures sanitaires. Ce temps de formation sera considéré comme temps de travail et payé comme tel. Les salariés devront attester avoir été informés, sur l'application des mesures

2°) ETAPE 2 : REALISER

- **Respecter la distanciation sociale** (recommandée par les autorités sanitaires) entre chaque client lors de l'accueil.
- **Éviter les vestiaires autant que possible.** A défaut, proposer au client un cintre et isoler les vêtements les uns des autres (par exemple en les couvrant d'un sac plastique ou en mettant à disposition des sacs accrochés aux cintres).

- **Inciter les clients à laisser leurs vêtements** dans leur véhicule, dans leur sac, si possible, afin de limiter l'utilisation du vestiaire.
- **Éviter** au maximum les contacts trop proches en face à face à l'accueil des clients.

- **Rendre obligatoire pour les professionnels**, le port de protections pour éviter toute projection salivaire :
 - Masque normé (pas de fabrication « maison »),
 - Visière ou lunettes,
 - Blouses à usage unique ou blouse lavable à 60° ou 2 blouses par esthéticienne afin de disposer d'une blouse pour chaque journée,
 - Utilisation de gants pour certaines prestations techniques.
 - Obligation d'attacher les cheveux pour les professionnels.
 - Interdiction de porter des bijoux et accessoires

- **Paiement :**
 - Encourager le paiement par carte bancaire (coton tige pour inscrire le code) ou sans contact ou par virement.
 - En cas de paiement en espèces et de remise de monnaie, éviter les remises en mains propres et désinfecter les surfaces sur lesquelles les espèces auront été déposées.
 - Laisser du gel hydro alcoolique à proximité.

- La capacité de **prise en charge des clients** par un professionnel dans le Instituts et Spa doit se faire dans le respect de l'application des mesures de sécurité sanitaire afin d'éviter la "stagnation" des clients
 - Obligation pour les client(e)s de porter un élément de protection au niveau de la bouche et du nez : masque normé pour les clients. (Prévoir éventuellement de fournir un masque pour les clients qui n'en possèdent pas ou les refuser)
 - Utiliser des peignoirs ou des blouses à usage unique pour les client(e)s si possible.
 - Pour les serviettes : lavage à 60°C, pour les peignoirs/blouses en matière synthétique ne pouvant être lavés à 60°C, d'autres moyens de désinfection peuvent être utilisés : sèche-linge, lessive spécifique...
 - Désinfecter après chaque prestation l'ensemble du poste de travail au moyen de lingettes ou spray désinfectants.

- Se nettoyer les mains et les sécher sans les frotter, systématiquement après chaque client. Mettre à disposition une crème hydratante.
- Désinfecter après chaque prestation l'ensemble des outils utilisés.
- Prévoir un temps de désinfection des outils entre deux clients en fonction des heures de rendez-vous afin d'éviter un décalage entre l'heure de rdv et l'heure de prise en charge.

3°) ETAPE 3 : VERIFIER

- S'assurer de l'**approvisionnement permanent** des consommables permettant de respecter les consignes :
 - gels hydro alcooliques,
 - matériel de protection individuel,
 - produits de nettoyage et d'entretien usuels,
 - lingettes de désinfection,
 - rouleaux de papier absorbant,
 - sacs-poubelle, ...
- Réaliser **une check list** qui reprendra toutes les actions à mettre en place chaque jour

UN DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SANITAIRE SERA ENVOYE A L'ENSEMBLE DES INSTITUTS & SPAS (y compris Esthéticiennes à domicile) :

- Un courrier avec message d'ordre général
- Une affiche client(e)s (mesures de prévention prises dans les Instituts & Spa & Esthéticiennes à domicile
- Une affiche salariée (mesures de prévention à appliquer au quotidien)
- Une fiche checklist pour vérifier l'ensemble du dispositif de prévention
- Un guide de préconisations sanitaires avec rappel des obligations et responsabilités de l'employeur et les préconisations sanitaires découpées en 3 phases : préparer, réaliser, vérifier. (Document qui sera téléchargeable)
- Utilisation de l'ensemble des canaux de diffusion des partenaires (s'il y a lieu): newsletter, bulletin d'information, tous supports on et off line.

- Réalisation de vidéos de prévention et conseils diffusées le plus largement possible sur la toile
- Diffusion de vidéo sur le lavage de main et le parcours clients.

PANNEAUX D'INFORMATION

Ces panneaux sont destinés à la clientèle et au personnel

PANNEAU 1 (Pour la clientèle)

Pour vous protéger du covid19, votre institut de beauté ou SPA applique les consignes suivantes

- L'accueil de la clientèle est adapté afin d'organiser les flux dans le respect des consignes sanitaires
- Les règles de distanciation sociale lors de l'accueil avec port obligatoire du masque normé pour le client.
- Désinfection des mains au moment de l'accueil (lavage des mains ou utilisation de gel hydro alcoolique).
- Au moment de l'accueil évitez au maximum les contacts trop proches en face à face.
- Le paiement par carte et sans contact est privilégié.
- Port obligatoire d'un élément de protection au niveau de la bouche et du nez : masque normé, visière ou lunettes, blouse, pour le professionnel.
- Votre professionnel aura les cheveux attachés
- Utilisation de peignoirs/blouses à usage unique pour les clients ou linge lavable à 60°. Le linge sera changé pour chaque client(e)
- Désinfection après chaque prestation de l'ensemble du poste de travail, du petit matériel et des appareils.
- Lavage des mains ou utilisation de gel hydro alcoolique systématique après chaque client pour le professionnel.
- Suppression de toutes collations et magazines.

Nous demandons à notre aimable clientèle de respecter les recommandations suivants :


- Venir seul si possible.
- Seules les personnes qui ont réellement besoin d'être là seront accueillies.

- Les rendez-vous se prennent uniquement par téléphone de préférence.
- Lors de la prise de rendez-vous, le client informera l'esthéticien(ne) de son âge et de ses problèmes de santé éventuels.
- Dès l'arrivée dans le salon d'esthétique, le lavage/désinfection des mains est de rigueur.
- Les mains ne seront pas serrées, la bise et le câlin sont proscrits ... un gentil sourire suffit.
- La distance de 1,5 m avec les clients devra au maximum être respectée.
- Le client apportera une importance toute particulière à son hygiène :
 - Hygiène corporelle
 - Mains soignées,
 - Eviter les bijoux,
 - Habillement et chaussures propres et simples
 - Lavage des mains à l'arrivée du client par le client et l'esthéticien, en suivant la technique affichée au-dessus du lave-main et en utilisant le matériel mis à disposition.

PANNEAU 2

Se protéger du covid 19

COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES VIRUS COMME LE CORONAVIRUS COVID-19 OU LA GRIPPE SAISONNIÈRE ?

- 1** LAVEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT LES MAINS. 
- 2** UTILISEZ TOUJOURS DES MOUCHOIRS EN PAPIER. UN MOUCHOIR NE S'UTILISE QU'UNE FOIS. JETEZ-LE ENSUITE DANS UNE POUCELLE FERMÉE. 
- 3** SI VOUS N'AVEZ PAS DE MOUCHOIR À PORTÉE DE MAIN, ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ DANS LE PLI DU COUDE. 
- 4** RESTEZ À LA MAISON SI VOUS ÊTES MALADE. 

TOUTES LES INFORMATIONS SUR
www.info-coronavirus.be



E.R. TOPALBERS, PLACE VICTOR HORTA 40/70, 1000 BRUXELLES

PANNEAU 3

L'hygiène des mains


Le Covid-19 est détruit par nettoyage simple et régulier au savon ordinaire (sous réserve de se frotter les mains au minimum 20 secondes) et par les gels hydroalcooliques classiques à 60 % de concentration minimum en alcool (utiles en appoint dans certains endroits non équipés en points d'eau et pour les professionnelles qui se déplacent à domicile).

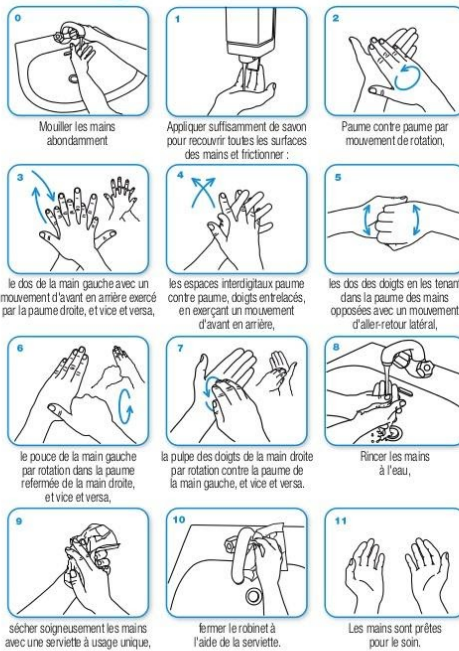
Le lavage des mains

C'est une opération plus longue qu'il n'y paraît : il faut se laver correctement les deux côtés des mains et entre les doigts, on vous laisse ici la marche à suivre de l'OMS. Une mécanique à reproduire plusieurs fois par jour et qui dure 60 secondes. Petit truc, c'est plus ou moins 2x la longueur de la chanson " Joyeux Anniversaire »

Le lavage des mains - Comment ?

LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !

 Durée de la procédure : 40-60 secondes



WORLD ALLIANCE
FOR PATIENT SAFETY

L'OMS remercie les hôpitaux Universitaires de Genève/CHUV, en particulier les collègues auteurs du service de Prévention et Contrôle de l'Infection, pour leur participation active au développement de ce matériel.
Octobre 2010, version 1.

 Organisation
mondiale de la Santé

Tous les droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'OMS est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'OMS est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'OMS est formellement interdite.

La friction au gel hydro alcoolique

Le lavage des mains par un gel hydro alcoolique permet également d'obtenir de bons résultats (solution confortable et flexible quand il n'y a pas de points d'eau disponible).

La friction hydro-alcoolique

Comment ?

UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !
LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES



Durée de la procédure : 20-30 secondes.



WORLD ALLIANCE
for
PATIENT SAFETY

L'OMS remercie les Médecins Universitaires de Genève (MUG), en particulier les collaborateurs du service de Prévention et Contrôle de l'infection, pour leur participation active au développement de ce matériel.
Octobre 2008, version 1

Organisation
mondiale de la Santé

PANNEAU 4

Mettre le masque buccal jetable à usage des professionnels en contact avec le public (qui filtre au moins 90 % particules de 3 microns).

Idéalement : emballage individuel.

Un nouveau masque sera porté pour chaque client.

Le masque à usage unique s'utilise comme suit :

- doit recouvrir le nez, la bouche, le menton
- la barrette nasale doit être pliée avec 2 doigts en haut de l'arête nasale
- ne pas toucher le masque avec les mains après sa mise en place
- pour l'enlever, ne toucher que l'élastique et le jeter immédiatement dans une poubelle ad hoc.

Mettre le masque

Le masque doit être propre.

Avant de le prendre, se laver les mains à l'eau et au savon, selon les consignes en vigueur, sans oublier les ongles, les pouces, le dos des mains et les poignets.



Une fois le masque en place, vous ne devez plus y toucher tant que vous en avez l'usage, car les mains pourraient le contaminer, ou inversement, le masque pourrait contaminer les mains.



Si vous l'enlevez, vous ne devez pas le remettre, mais en utiliser un neuf, après vous être de nouveau lavé les mains.

Le masque n'a d'efficacité que s'il complète les autres gestes barrières :

- lavage des mains régulier ;
- distance de 1 mètre 50 entre les personnes ;

- confinement.

Enlever le masque



La durée théorique d'utilisation est de plus ou moins 4 heures.

Mais un masque s'humidifie rapidement sous l'effet de la respiration ou de la transpiration : dès qu'il est mouillé, il n'est plus efficace, il faut l'enlever.

L'idéal est de le retirer par les attaches, et de le jeter dans une poubelle qui s'ouvre avec le pied.

Ne pas toucher la partie du masque en contact avec la bouche et le nez.

Un nettoyage des mains s'impose immédiatement.

PANNEAU 5

Les gants

Ils ne seront utilisés que quand c'est indispensable pour les soins.
Ils doivent être à usage unique et ne seront ni lavés, ni désinfectés.

Dans la pratique, ils seront utilisés :

- lorsque l'on prodigue des soins susceptibles d'entraîner un contact avec des liquides corporels, une peau lésée ou des muqueuses, du linge ou du matériel souillé ;
- Pour tout soin quel qu'il soit, si le prestataire présente des lésions cutanées non couvrables au niveau des mains.

Comment les utiliser ?

1 : se laver les mains avant la mise en place des gants

2 : éviter de toucher l'environnement quand on porte des gants. Si cela s'avère impossible, les objets ou surfaces touchés seront désinfectés après avoir ôté les gants.

3 : proscrire le lavage des gants avec une solution hydro- alcoolique

4 : se laver les mains après le retrait des gants

Comment retirer les gants en toute sécurité ?

1. Pincer le gant au niveau de la paume de la main gauche
2. Tirer pour retirer le gant de la main gauche
3. Former une boule dans la main droite avec le gant retiré
4. Insérer deux doigts de la main gauche sous le gant de la main droite, du côté de la paume.
5. Avec la main gauche, retourner le gant sur la main droite pour couvrir la boule
6. Terminer le retrait du gant de la main droite en saisissant l'ensemble avec la main gauche.
7. Si possible mettre les gants dans un sac, puis jeter le tout dans une poubelle et surtout se laver les mains avec du savon.

Technique pour enlever les gants

1



2



3



4



5



6



3- L'ESTHETICIEN(NE) PREND DES PRECAUTIONS DANS LA PRATIQUE DES SOINS

Recommandations générales

Avant tout, se protéger en évitant de se toucher pendant les soins surtout au niveau du visage et je pense à préparer tout le matériel nécessaire, sans plus.

Dans la mesure du possible, il est recommandé d'utiliser du **matériel à usage unique et des produits en unidose**.

Assurer une ventilation suffisante dans le lieu de travail et veiller au bon entretien du système de ventilation si on envisage un renouvellement d'air ambiant. La condensation en phase réfrigérante doit être recueillie et éliminée.

Pas de ventilateur individuel qui par un brassage d'air serait susceptible de propager le virus.

Pour le solarium, un système d'extraction d'air et de chaleur doit être aspiré et envoyé vers l'extérieur.

Une attention particulière sera portée au soin d'eau surtout s'ils sont réalisés avec plusieurs clients (les directives des instances officielles suivront).

Il est conseillé que les équipements soient dotés d'un système de désinfection et de débordement.

L'utilisation d'huile essentielle d'eucalyptus et/ou de lavande vraie peut compléter les mesures d'hygiènes mises en place.

SOIN VISAGE

- Se laver les mains avant de prodiguer le soin à la cliente, entre chaque geste et chaque étape du soin.
- On peut éventuellement porter des gants lors de l'épilation
- Lors du massage visage, ne pas approcher sa tête trop près de celle de la cliente. Veiller aussi à ne pas se toucher le visage pendant le massage.
- Une spatule doit être utilisée pour prélever chaque produit. Il vous est conseillé de les préparer à l'avance, en petite dose.
- On peut utiliser des gants jetables et les éponges et compresses doivent être changées entre chaque clientes et lavées à 60 degrés.

EPILATION

- La table doit être désinfectée. La housse doit être jetable ou les essuies doivent être propres et l'emploi de Kleenex est conseillé.
- Essayer de prévoir une possibilité pour la cliente de se nettoyer/désinfecter mains et pieds.
- Nettoyer et désinfecter la spatule métallique (appareil de désinfection habituel style autoclave).
- Eventuellement prévoir plusieurs spatules en bois pour les épilations spécifiques et le port des gants, si souhaité.
- Il est possible, pour les clientes inquiètes, de proposer un kit individuel d'épilation (cartouche de roll-on individuelle ou des plus petits conditionnements de pots de cire).
- Veillez à augmenter la température de la cire (+ de 55°C) entre les clientes.

MAQUILLAGE

- L'esthéticienne doit impérativement porter un masque et des gants pour maquiller sa cliente.
- La cliente doit se laver les mains avant d'être maquillée.
- L'esthéticienne se lave et se désinfecte les mains avant et après le maquillage.
- Le poste de travail et les ustensiles doivent être nettoyés et désinfectés.
- Les crayons sont taillés
- Les produits gras sont prélevés à l'aide d'une spatule ou de cotons tige et il est préférable d'utiliser des cotons tiges sur les fards poudre.
- Aucun matériel n'est confié au modèle ni déposé sur les genoux.
- Il est déconseillé de laisser les clients avoir accès aux testeurs.

SOIN CORPS

- Les pieds doivent être désinfectés. (Une douche éventuelle est possible, si l'infrastructure le permet).
- Les gants, le peignoir, le paréo, le matériel à usage unique permet de prévenir les risques de contamination.
- Entre chaque client, l'esthéticienne doit nettoyer, désinfecter la douche, le sol, le mobilier et éliminer les déchets ainsi que procéder au changement complet du linge.
- La table quant à elle doit être nettoyée et désinfectée.
- Les essuies de la cliente doivent être propres et des rouleaux de Kleenex peuvent être utilisés pour protéger la table. Une housse de protection jetable est éventuellement possible également.
- Les essuies doivent idéalement être lavés à 60 degrés entre chaque cliente.
- Si un coussin est utilisé, celui-ci doit être protégé avec un Kleenex.
- Port du masque lors du soin corps et ne pas toucher son visage lors du massage.
- Le tablier doit être à manches courtes.
- Il est préférable d'utiliser un tablier jetable de protection.

BEAUTE DES PIEDS – MAINS- MANUCURE- PEDICURE

AVANT TOUT SOIN :

- Instruments décontaminés par immersion dans un stérilisateur à billes de quartz entre deux soins, avant et après utilisation.
- Bâtonnets à usage unique !
- Gants et matériel de protection doivent être à usage unique
- Mains doivent être nettoyées et désinfectées avant et après chaque soin prodigué.
- Aucun bijoux ne peut être porté que ce soit par la cliente ou l'esthéticienne.
- Il est possible de proposer à la cliente un matériel de base à placer dans une pochette individuelle, nominative(lime, bloc ponce, brosse à ongles, pinceau).

Manucurie

- Table manucure : nettoyée et désinfectée entre chaque client et avant de commencer la manucure. Un Kleenex doit être posé sur la table.
- Eventuellement : plexi dont le bas présenterait une ouverture permettant de laisser passer les mains de la cliente.

- Port du masque par la praticienne et la cliente
- Asepsie des mains de la cliente avec antiseptique doux
- Il est aussi envisageable de proposer à sa cliente l'achat en petit conditionnement, de son vernis.

Matériel conseillé : écran de protection ou visières, masque et gants.

Pédicurie

- Guéridon et matériel nettoyé et désinfecté.
- Asepsie des pieds de la cliente avec un antiseptique doux.

Matériel conseillé : masque et des gants, protection propre et jetable sous les pieds, sur blouse jetable pour la praticienne.

L'huile essentielle de Tea Tree peut être utilisée.

ESTHETIQUE DU REGARD

Extension et rehaussement

Masque et gants. Pour une protection supplémentaire, une visière transparente est conseillée. Le client doit porter un masque jetable.

Il faudra par ailleurs prévoir :

- Un écran de protection
- Une visière
- Un masque
- De désinfecter les instruments

Dermopigmentation

Appliquer scrupuleusement, des règles d'hygiène strictes pour la table de soin et le matériel.

Masque et gants sont indispensables.

Pour une protection supplémentaire, une visière transparente est conseillée.

Le client doit porter un masque jetable.

L'UNEB sait pouvoir compter sur le professionnalisme des esthéticiennes qui prendront les mesures nécessaires pour lutter contre la contamination et la propagation du virus.